

États financiers consolidés de

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

Rapport de la direction relatif aux états financiers consolidés

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

États consolidés des résultats	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	6
Information sectorielle	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Quebecor inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Quebecor inc.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Afin d'assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Société ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme d'audit interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Société sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité d'audit formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité d'audit rencontre la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur désigné par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., désigné par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

Le chef de la direction financière,



Pierre Karl Péladeau



Jean-François Pruneau

Montréal, Canada

Le 14 mars 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Quebecor inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Quebecor inc. et ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres, les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies importantes.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Quebecor inc. et ses filiales aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 conformément aux Normes internationales d'information financière.



Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 14 mars 2012

¹ CA auditeur permis n° 9298

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2011	2010
Revenus	2	4 206,6 \$	4 000,1 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	3	2 864,9	2 666,7
Amortissement		512,2	399,2
Frais financiers	4	322,9	322,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	(54,6)	(46,1)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	6	30,2	37,1
Perte sur refinancement de dettes	7	6,6	12,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice		524,4	608,3
Impôts sur le bénéfice	9	141,4	151,7
Bénéfice net		383,0 \$	456,6 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires		201,0 \$	225,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		182,0	231,3
Résultat par action attribuable aux actionnaires			
	10		
De base		3,14 \$	3,50 \$
Dilué		3,11	3,44
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)		64,0	64,3
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)		64,4	65,1

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2011	2010
Bénéfice net		383,0 \$	456,6 \$
Autres éléments du résultat global :			
Gain (perte) sur conversion des investissements nets dans des établissements étrangers		1,6	(2,9)
Couvertures de flux de trésorerie :			
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés		(9,5)	43,0
Impôts différés		(2,0)	(2,7)
Régimes à prestations définies :			
Écart actuariel et variation nette de la limite des actifs et de l'obligation minimale de financement	28	(90,0)	(65,3)
Impôts différés		23,7	17,2
Reclassement aux résultats des autres éléments du résultat global :			
Perte liée aux couvertures de flux de trésorerie	7	0,8	8,4
Impôts différés		(0,2)	(2,5)
		(75,6)	(4,8)
Résultat global		307,4 \$	451,8 \$
Résultat global attribuable aux :			
Actionnaires		164,4 \$	223,6 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		143,0	228,2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Cumul des autres éléments du résultat global (note 23)	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis				
Solde au 31 décembre 2009 tel que présenté selon les PCGR du Canada	346,6	\$ 4,7	\$ 830,1	\$ (11,0)	\$ –	\$ 1 170,4	
Ajustements IFRS (note 29)	–	(2,7)	(73,5)	1,0	1 162,6	1 087,4	
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	346,6	2,0	756,6	(10,0)	1 162,6	2 257,8	
Bénéfice net	–	–	225,3	–	231,3	456,6	
Autres éléments du résultat global	–	–	(25,4)	23,7	(3,1)	(4,8)	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	–	(1,1)	–	–	(1,9)	(3,0)	
Dividendes	–	–	(12,9)	–	(42,0)	(54,9)	
Solde au 31 décembre 2010	346,6	0,9	943,6	13,7	1 346,9	2 651,7	
Bénéfice net	–	–	201,0	–	182,0	383,0	
Autres éléments du résultat global	–	–	(31,5)	(5,1)	(39,0)	(75,6)	
Émission d'actions d'une filiale	–	–	–	–	1,0	1,0	
Rachat d'actions de catégorie B (note 21)	(7,1)	–	(23,1)	–	–	(30,2)	
Dividendes	–	–	(12,8)	–	(46,5)	(59,3)	
Solde au 31 décembre 2011	339,5	\$ 0,9	\$ 1 077,2	\$ 8,6	\$ 1 444,4	\$ 2 870,6	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		383,0 \$	456,6 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	13	391,3	325,4
Amortissement des actifs incorporels	14	120,9	73,8
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	(54,6)	(46,1)
Dépréciation d'actifs	6	1,5	11,9
Perte sur refinancement de dettes	7	6,6	12,3
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	4	12,8	12,5
Impôts différés	9	159,1	95,3
Autres		(2,1)	(7,9)
		1 018,5	933,8
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		(152,2)	(123,9)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		866,3	809,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite des espèces et quasi-espèces	8	(55,7)	(3,1)
Acquisitions d'immobilisations	13	(781,0)	(690,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	14	(91,6)	(95,2)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif		12,0	53,0
Variation nette des placements temporaires		–	30,0
Autres		3,2	1,7
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(913,1)	(704,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		(1,5)	3,9
Variation nette des facilités de crédit renouvelable		2,7	(11,9)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	19	685,8	292,7
Remboursement de la dette à long terme	7	(487,9)	(359,5)
Règlement de contrats de couverture	7	(160,2)	(32,4)
Rachat d'actions de catégorie B	21	(30,2)	–
Dividendes		(12,8)	(12,9)
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(46,5)	(42,0)
Autres		1,0	–
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(49,6)	(162,1)
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(96,4)	(56,3)
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises		0,1	(1,0)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		242,7	300,0
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		146,4 \$	242,7 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(en millions de dollars canadiens)

	2011		2010	
Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie				
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit :				
Espèces	29,9	\$	122,1	\$
Quasi-espèces	116,5		120,6	
	146,4	\$	242,7	\$
Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation (déduction faite de l'effet des acquisitions et dispositions d'entreprises) :				
Débiteurs	(13,4)	\$	(72,5)	\$
Stocks	(38,1)		(69,6)	
Créditeurs, charges à payer et provisions	(21,3)		(33,5)	
Impôts sur le bénéfice	(51,2)		15,9	
Rémunération à base d'actions	(31,7)		26,2	
Revenus reportés	22,9		46,5	
Régime à prestations définies	(29,2)		(20,5)	
Autres	9,8		(16,4)	
	(152,2)	\$	(123,9)	\$
Activités d'investissement hors caisse :				
Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs	(26,7)	\$	(16,4)	\$
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation :				
Intérêts payés en espèces	320,5	\$	306,0	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	30,7		37,0	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010 et 1^{er} janvier 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces		146,4 \$	242,7 \$	300,0 \$
Espèces et quasi-espèces en fiducie		0,3	5,3	5,3
Placements temporaires		–	–	30,0
Débiteurs	11	603,4	588,5	519,8
Impôts sur le bénéfice		29,0	6,4	1,3
Stocks	12	283,6	245,2	176,1
Frais payés d'avance		31,3	38,0	29,1
		1 094,0	1 126,1	1 061,6
Actif à long terme				
Immobilisations	13	3 211,1	2 805,7	2 469,5
Actifs incorporels	14	1 041,0	1 036,3	1 022,2
Écart d'acquisition	15	3 543,8	3 505,2	3 506,1
Instruments financiers dérivés	26	34,9	28,7	49,0
Impôts différés	9	20,6	20,3	38,1
Autres éléments d'actif	16	93,4	93,8	93,7
		7 944,8	7 490,0	7 178,6
Total de l'actif		9 038,8 \$	8 616,1 \$	8 240,2 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2011 et 2010 et 1^{er} janvier 2010
(en millions de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Emprunts bancaires		4,2 \$	5,7 \$	1,8 \$
Créditeurs et charges à payer	17	776,5	753,6	751,2
Provisions	18	33,7	72,2	72,6
Revenus reportés		295,7	275,1	234,7
Impôts sur le bénéfice		2,7	33,6	16,3
Tranche à court terme de la dette à long terme	19	114,5	30,8	68,6
		1 227,3	1 171,0	1 145,2
Passif à long terme				
Dette à long terme	19	3 688,3	3 587,3	3 811,9
Instruments financiers dérivés	26	315,4	479,9	422,4
Autres éléments de passif	20	344,7	274,0	218,3
Impôts différés	9	592,5	452,2	384,6
		4 940,9	4 793,4	4 837,2
Capitaux propres				
Capital-actions	21	339,5	346,6	346,6
Surplus d'apport		0,9	0,9	2,0
Bénéfices non répartis		1 077,2	943,6	756,6
Cumul des autres éléments du résultat global	23	8,6	13,7	(10,0)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		1 426,2	1 304,8	1 095,2
Participations ne donnant pas le contrôle		1 444,4	1 346,9	1 162,6
		2 870,6	2 651,7	2 257,8
Engagements et éventualités	18, 24			
Garanties	25			
Événements subséquents	30			
Total du passif et des capitaux propres		9 038,8 \$	8 616,1 \$	8 240,2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 14 mars 2012, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010.

Au nom du conseil d'administration,



Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction



Jean La Couture, administrateur

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(en millions de dollars canadiens)

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Quebecor est une société de gestion détenant des participations dans Quebecor Média inc. (« Quebecor Média ») et dans les filiales contrôlées par Quebecor Média. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Quebecor Média et dans ses principales filiales sont :

	% droits de vote	% économique
Quebecor Média inc.	54,7 %	54,7 %
Participation de Quebecor Média inc. dans ses principales filiales		
Vidéotron Itée	100,0 %	100,0 %
Corporation Sun Media	100,0 %	100,0 %
Imprimerie Quebecor Média inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	51,4 %
Groupe Archambault inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe Sogides inc.	100,0 %	100,0 %
Les Éditions CEC inc.	100,0 %	100,0 %
Nurun inc.	100,0 %	100,0 %

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires, de téléphonie IP et mobile au Canada, est actif dans la location de films et de produits télévisuels grâce à son service de vidéo sur demande et à ses magasins de location et de distribution, et exploite des sites Internet spécialisés. Le secteur Médias d'information produit du contenu original au Canada pour toutes les plateformes de Quebecor Média. Ses activités englobent l'impression, la publication et la distribution de journaux quotidiens, d'hebdomadaires, d'annuaires et de circulaires commerciales au Canada, ainsi que l'exploitation de sites Internet comprenant des portails francophones et anglophones et des sites spécialisés au Canada. Le secteur Télédiffusion exploite des réseaux de télévision généraliste et des réseaux de télévision spécialisée, publie des magazines et distribue des films au Canada. Le secteur Loisir et divertissement regroupe les activités de publication et de distribution de livres, la vente au détail de CD, de livres, de DVD et de Blu-ray, d'instruments de musique et de magazines au Canada, la vente en ligne de musique téléchargeable, ainsi que la production et la distribution de disques au Canada. Le secteur Technologies et communications interactives offre des solutions de commerce électronique alliant la stratégie, l'intégration technologique, les solutions IP et la créativité sur Internet, et possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au cours du deuxième trimestre 2011, certains sites Internet spécialisés ont été transférés du secteur Médias d'information au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres comparatifs de la période précédente dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés afin de refléter ce changement.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. La Société évalue le rendement de chacun des secteurs en se fondant sur le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes et impôts sur le bénéfice. Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont mesurées à la valeur d'échange entre les parties.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(en millions de dollars canadiens)

SECTEURS D'ACTIVITÉ

	Télécommu- nications	Médias d'infor- mation	Télé- diffusion	Loisir et divertis- sement	Techno- logies et communi- cations interac- tives	Siège social et inter- sectoriels	Total	
								2011
Revenus	2 430,7 \$	1 018,4 \$	445,5 \$	312,9 \$	120,9 \$	(121,8) \$	4 206,6 \$	
Bénéfice net avant ¹⁾	1 098,8	150,1	50,5	26,6	7,9	7,8	1 341,7	
Amortissement	421,4	56,0	17,8	8,7	4,2	4,1	512,2	
Acquisitions d'immobilisations	725,3	13,7	30,5	6,3	4,3	0,9	781,0	
Acquisitions d'actifs incorporels	73,2	10,8	5,8	1,8	—	—	91,6	
Actif total	6 513,3	1 616,2	506,5	182,9	118,7	101,2	9 038,8	
Passif total	3 343,4 \$	379,6 \$	248,2 \$	79,5 \$	46,7 \$	2 070,8 \$	6 168,2 \$	
								2010
Revenus	2 228,8 \$	1 015,0 \$	448,2 \$	302,5 \$	98,0 \$	(92,4) \$	4 000,1 \$	
Bénéfice net avant ¹⁾	1 047,3	191,4	74,9	27,6	6,0	(13,8)	1 333,4	
Amortissement	305,0	61,4	15,5	9,8	3,9	3,6	399,2	
Acquisitions d'immobilisations	651,4	11,4	18,5	4,2	2,6	2,4	690,5	
Acquisitions d'actifs incorporels	71,9	12,0	5,9	5,4	—	—	95,2	
Actif total	6 064,9	1 687,8	492,9	173,9	89,3	107,3	8 616,1	
Passif total	3 130,6 \$	690,4 \$	241,1 \$	76,3 \$	29,7 \$	1 796,3 \$	5 964,4 \$	

¹⁾ Amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes et impôts sur le bénéfice.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés reflètent la première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1^{er} janvier 2011. Toutes les divulgations d'informations et d'explications relatives à la première adoption des IFRS sont présentées à la note 29, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers consolidés IFRS de la Société. En outre, cette note présente le rapprochement entre les données financières de 2010 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2010 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres aux 1^{er} janvier 2010 et 31 décembre 2010.

Les états financiers consolidés IFRS ont été préparés conformément aux conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et, en particulier, conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 j)) et du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t)), qui ont été mesurés à la juste valeur, et sont présentés en dollars canadiens (« dollars CAD »), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été redressés en fonction de la présentation adoptée selon les IFRS.

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages économiques.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont identifiées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations sans contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

c) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les bénéfices d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Regroupement d'entreprises (suite)

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont initialement évaluées à la juste valeur et sont présentées séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

d) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises depuis le 1^{er} janvier 2010 sont inscrits au cumul du résultat global.

Les transactions conclues en devises sont converties selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

e) Constatation des revenus

La Société constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être mesurées de façon fiable ; et
- lorsque des services sont rendus, la phase d'avancement des travaux peut être mesurée de façon fiable ; et
- lorsque des biens sont vendus, les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Société sont les suivantes :

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie IP ou mobile, y compris les frais de branchement et la location d'équipement) et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords de prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Constatation des revenus (suite)

Télécommunications (suite)

Les revenus provenant des frais de branchement au câble sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront connectés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont constatés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et des services connexes, tels que l'accès Internet ainsi que la téléphonie IP et mobile, sont constatés lorsque les services sont rendus. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leur coût sont constatés aux résultats au moment de la livraison et, dans le cas des appareils mobiles, les revenus provenant de la vente d'équipements sont constatés aux résultats lorsque l'appareil est livré et mis en service. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont constatés linéairement sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Médias d'information

Les revenus provenant du tirage sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus provenant de la vente de publicité sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites. Les revenus tirés de la distribution de publications et de produits sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés.

Télédiffusion

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lors de la télédiffusion de la publicité. Les revenus provenant des abonnements à des chaînes spécialisées sont constatés sur une base mensuelle lorsque le service est rendu. Les revenus provenant du tirage des activités d'édition sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus publicitaires liés aux activités de publication sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites.

Les revenus tirés de la vente de droits de diffusion de films et de produits télévisuels sont constatés sur la période de diffusion ou sur la période de présentation en salle selon un pourcentage des recettes générées, lorsque l'exploitation, la diffusion ou la vente peut commencer et lorsque la période de droits a débuté.

Les revenus tirés de DVD et de Blu-ray sont constatés au moment de leur livraison, moins une provision pour retours estimés ou sur la base d'un pourcentage des revenus de la vente au détail.

Loisir et divertissement

Les revenus tirés des magasins de détail, des activités d'édition et de distribution de livres sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite des provisions pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation le 1^{er} avril de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

g) Contrats échanges

Dans le cours normal de leurs activités, les secteurs Médias d'information et Télédiffusion offrent de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a constaté un montant de 15,5 M\$ au titre de contrats échanges (15,7 M\$ en 2010).

h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Impôts sur le bénéfice (suite)

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

i) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location-exploitation.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

j) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Espèces et quasi-espèces • Espèces et quasi-espèces en fiducie • Placements temporaires • Emprunts bancaires • Débentures échangeables (désignées à la juste valeur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Débiteurs • Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif » 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actifs » 	<ul style="list-style-type: none"> • Créiteurs et charges à payer • Provisions • Dette à long terme • Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passif »

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Classement, comptabilisation et évaluation (suite)

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global, le cas échéant. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les passifs liés à des paiements éventuels futurs découlant de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition et réévalués à leur juste valeur subséquemment. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats comme autres éléments spéciaux.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tend l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Société a recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à i) des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises, et à ii) des remboursements de capital sur la dette à long terme en devises. Ces contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars U.S. a été fixée en dollars CAD sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt de la Société selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars U.S. a été fixée en dollars CAD tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou en convertissant un index de taux variables vers un autre index de taux variables, sont désignés comme couvertures de la juste valeur.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures des flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés classés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la tranche inefficace est comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêts sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés inefficaces ou non désignés à titre de couvertures, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées aux résultats et sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

k) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux, et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement, des activités d'édition et des activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

m) Espèces, quasi-espèces et placements temporaires

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

Les placements temporaires sont constitués d'effets du marché monétaire de qualité supérieure. Ces placements temporaires, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à leur juste valeur.

n) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouvrés.

o) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraînés cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus. Les travaux en cours sont évalués en proportion de la valeur facturable des travaux complétés.

En particulier, les stocks du secteur Télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou télédiffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur les revenus futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran. Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Stocks (suite)

iii) Droits de distribution

Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque a) le coût de la licence est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de la licence ; c) le produit télévisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance. Les droits de distribution sont imputés aux charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses revenus réalisés par rapport au total de ses revenus anticipés.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des inventaires liés à la distribution ou à la diffusion de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction du secteur Télédiffusion et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

p) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

q) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux par câble et mobile comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques. Les projets en cours peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Immobilisations (suite)

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt attribuables à la construction ou au développement d'une immobilisation durant le stade de construction pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Réseaux de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. Elle anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloigné que la valeur actuelle des coûts de démantèlement est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau mobile évolué est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué aux participations ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues du regroupement d'entreprises.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et conditions inhérentes à ces licences.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels générés en interne sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de logiciels pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou au développement de l'actif incorporel durant le stade de développement pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Licences de spectre pour services mobiles évolués ¹	10 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Relations clients	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et autres	3 à 5 ans

¹ La durée d'utilité représente le terme initial des licences octroyées par Industrie Canada.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des termes et conditions de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 22.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats comprennent les éléments suivants :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice ;
- les frais d'intérêts au titre des régimes de retraite ;
- le rendement prévu de l'actif des régimes ;
- la comptabilisation des coûts des prestations au titre des services passés non acquis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'acquisition des droits.

Lorsqu'un événement engendre à la fois une compression de régime et un règlement, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrits aux bénéfices non répartis. Les écarts actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, et des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ou à des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société. Les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des régimes à prestations définies ou dans le passif lié à l'obligation minimale de financement sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrits aux bénéfices non répartis.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date de l'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments suivants des états financiers requièrent davantage l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction :

Sujet comptable	Éléments importants exigeant l'utilisation d'estimations et de jugement
Dépréciation d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> la juste valeur diminuée des coûts de la vente la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT, déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie
Acquisition d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise lorsque la contrepartie comprend des paiements éventuels futurs la juste valeur des actifs repris et les passifs assumés au moment de l'acquisition d'entreprise
Instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats sous-jacents	<ul style="list-style-type: none"> la juste valeur des instruments financiers dérivés, déterminée au moyen de modèles d'évaluation sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs contractuels, les taux des swaps, les cours du change et la prime liée au risque de défaillance de crédit la juste valeur des dérivés incorporés liés aux options de règlement anticipé des dettes, déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture
Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite	<ul style="list-style-type: none"> les coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies qui sont fondés sur un nombre d'hypothèses telles que le taux d'actualisation, le rendement attendu sur les actifs du régime, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels
Provision pour créances douteuses et provision pour retours sur ventes	<ul style="list-style-type: none"> les estimations des pertes potentielles découlant de l'incapacité des clients d'effectuer les paiements requis sur une portion des comptes clients à recevoir
Stocks	<ul style="list-style-type: none"> l'identification des stocks désuets ou qui ne peuvent être vendus à des clients l'estimation des revenus futurs utilisée pour déterminer la valeur de réalisation nette des inventaires l'estimation de la période de télédiffusion ou du nombre de présentations à l'écran

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Sujet comptable	Éléments importants exigeant l'utilisation d'estimation et de jugement
Provisions	<ul style="list-style-type: none">l'estimation des paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluationl'appréciation de la probabilité du dénouement des litiges légaux ou autres éventualités
Actifs amortissables	<ul style="list-style-type: none">la valeur résiduelle et durée d'utilité des actifs amortissables
Impôts différés	<ul style="list-style-type: none">les projections des bénéfices imposables futurs afin de déterminer la recouvrabilité des actifs d'impôts différésla probabilité qu'un avantage fiscal sera réalisé ou qu'un passif d'impôt n'est plus probable afin d'évaluer les positions fiscales incertaines en prenant en compte les interprétations fiscales, le risque ou les autres facteurs pertinents
Aide gouvernementale	<ul style="list-style-type: none">la détermination de l'assurance raisonnable que les conditions rattachées à de l'aide gouvernementale seront satisfaites.
Rémunération à base d'actions	<ul style="list-style-type: none">la juste valeur du passif lié à la rémunération à base d'actions de la Société, déterminée en utilisant un modèle d'évaluation des options fondé sur un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité prévue et la durée de vie restante des attributions
Constatation des revenus	<ul style="list-style-type: none">les provisions pour retours estimésla durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront connectés au réseau

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

Nouvelles normes et normes amendées	Changements prévus aux normes actuelles
<p><i>IFRS 9 – Instruments financiers</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i>. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation.</p>
<p><i>IFRS 10 – États financiers consolidés</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, <i>Consolidation – Entités ad hoc</i>, et une partie de l'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.</p>
<p><i>IFRS 11 – Accords conjoints</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, <i>Participations dans des coentreprises</i>. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>
<p><i>IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.</p>
<p><i>IAS 19 – Avantages du personnel (y compris les régimes de retraite)</i> (Révisée) (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application rétrospective)</p>	<p>Les changements à l'IAS 19 impliquent, entre autres, la comptabilisation de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état des résultats. L'IAS 19 permet de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. L'IAS 19 introduit également une approche de coût net financier qui remplace le rendement prévu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre de prestations définies par une composante unique de coût net d'intérêt calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre de prestation définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés devront être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne pourront plus être répartis sur des périodes de service futures.</p>

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2011		2010	
Services rendus	3 555,3	\$	3 322,9	\$
Ventes de produits	651,3		677,2	
	4 206,6	\$	4 000,1	\$

3. COÛT DES VENTES, FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2011		2010	
Coûts liés au personnel	1 125,7	\$	1 070,7	\$
Redevances, droits et coûts de création	617,1		585,3	
Coût des produits de détail	337,8		262,3	
Frais de promotion, de tirage et de distribution	194,4		223,1	
Contrats de service et d'impression	202,7		159,4	
Papier, encre et fournitures d'impression	112,9		102,6	
Autres	394,4		380,2	
	2 985,0		2 783,6	
Coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(120,1)		(116,9)	
	2 864,9	\$	2 666,7	\$

4. FRAIS FINANCIERS

	2011		2010	
Intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures échangeables	314,2	\$	305,5	\$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	12,8		12,5	
Perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	1,6		3,2	
Autres	(5,7)		1,4	
	322,9	\$	322,6	\$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

5. GAIN SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2011		2010	
Gain sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(55,2)	\$	(41,3)	\$
Gain sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	–		(6,9)	
Perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	0,6		2,1	
	(54,6)	\$	(46,1)	\$

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

	2011		2010	
Restructuration des activités d'exploitation	27,4	\$	34,7	\$
Dépréciation d'actifs	1,5		11,9	
Autres éléments spéciaux	1,3		(9,5)	
	30,2	\$	37,1	\$

a) Télécommunications

Au cours du troisième trimestre 2010, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a lancé son nouveau réseau mobile évolué. Depuis le lancement, Vidéotron engage des dépenses pour la migration à son nouveau réseau de ses abonnés actuels du réseau mobile virtuel. Une charge de 14,8 M\$ a été enregistrée en 2011 (13,9 M\$ en 2010).

En 2011, le secteur Télécommunications a enregistré d'autres charges de restructuration d'un montant de 0,6 M\$ (0,6 M\$ en 2010). Un gain de 3,3 M\$ lié à la vente d'actifs et une charge de dépréciation d'actifs de 0,2 M\$ ont aussi été comptabilisés en 2010.

b) Médias d'information

Au cours des dernières années, la Société a instauré diverses mesures de restructuration pour réduire les charges d'exploitation du secteur Médias d'information. À la suite de ces mesures, le secteur Médias d'information a enregistré une charge de restructuration de 11,0 M\$ en 2011 (17,9 M\$ en 2010) qui est principalement liée à l'abolition de postes dans plusieurs publications.

Dans le cadre des mesures de restructuration, certains actifs ont été vendus au cours du deuxième trimestre 2010, résultant en un gain net de 4,9 M\$. Une charge de dépréciation de 0,8 M\$ liée à certains actifs a également été enregistrée en 2011 (3,5 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX (suite)

c) Télédiffusion

En 2010, le secteur Télédiffusion a décidé de mettre fin aux activités de la chaîne de télévision généraliste Sun TV. Par suite de cette décision, le secteur Télédiffusion a enregistré en 2011 une charge de dépréciation d'actifs de 0,7 M\$ (8,2 M\$ en 2010) sur certains équipements et droits de diffusion.

Une charge de restructuration de 0,8 M\$ principalement liée à l'abolition de postes (1,4 M\$ en 2010) et une charge pour autres éléments spéciaux de 0,2 M\$ ont aussi été enregistrées en 2011. Finalement, un gain sur disposition d'actifs de 0,5 M\$ a été comptabilisé en 2010.

d) Autres secteurs

En 2011, les autres secteurs ont comptabilisé une charge pour restructuration de 0,2 M\$ (0,9 M\$ en 2010) et une charge pour autres éléments spéciaux de 1,1 M\$ (un gain de 0,8 M\$ en 2010).

7. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

2011

Le 15 février 2011, Corporation Sun Media a remboursé la totalité de ses billets de premier rang à un taux de 7,625 %, d'un montant en capital de 205,0 M\$US, et a réglé les contrats de couverture afférents représentant une contrepartie en espèces totale de 308,2 M\$. Cette transaction a entraîné une perte totale de 9,3 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice).

Le 18 juillet 2011, Vidéotron a remboursé un montant en capital de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation à un taux de 6,875 % échéant en 2014, et a réglé les contrats de couverture afférents, représentant une contrepartie en espèces totale de 303,1 M\$. Un gain total de 2,7 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) a été enregistré par suite de cette transaction.

2010

Le 14 janvier 2010, Quebecor Média a prépayé des sommes tirées en vertu de son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et a réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture pour un montant de 30,9 M\$ représentant une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction a entraîné une perte totale de 10,4 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice), y compris une perte de 6,5 M\$ enregistrée auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En mai 2010, Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media »), dorénavant intégrée dans Corporation Sun Media depuis le 1^{er} janvier 2011, a remboursé le solde de sa facilité de crédit à terme et a réglé les contrats de couverture correspondants pour une contrepartie totale en espèces de 116,3 M\$. Cette transaction a entraîné le reclassement aux résultats d'une perte de 1,9 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) qui était enregistrée auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le 30 juin 2010, les facilités de crédit d'Osprey Media ont été annulées.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

2011

- En février 2011, le secteur Médias d'information a acquis 15 journaux régionaux dans la province de Québec. Les actifs acquis se composaient principalement de l'écart d'acquisition d'un montant de 28,7 M\$ et d'actifs incorporels d'un montant de 15,7 M\$.
- En août 2011, le secteur Technologies et communications interactives a acquis une agence de communication numérique aux États-Unis pour une contrepartie en espèces et des paiements éventuels liés à l'atteinte de cibles spécifiques au cours des trois prochaines années. Les actifs acquis se composaient principalement de l'écart d'acquisition d'un montant de 7,8 M\$ et d'actifs incorporels d'un montant de 11,3 M\$.
- La Société a également acquis d'autres entreprises, principalement dans le secteur Loisir et divertissement au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

2010

- La Société a augmenté sa participation dans le réseau de distribution du secteur Médias d'information.

Les justes valeurs des actifs identifiables et passifs liés aux acquisitions d'entreprises en 2011 se résument comme suit :

	2011
Éléments d'actif acquis	
Actifs à court terme hors caisse	2,0 \$
Immobilisations	0,9
Actifs incorporels	31,4
Écart d'acquisition	37,1
	71,4
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme hors caisse	(1,3)
Impôts différés	(3,1)
	(4,4)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	67,0 \$
Contrepartie	
Espèces	55,7
Passif lié aux paiements éventuels	11,3
	67,0 \$

Les revenus et le bénéfice net pro forma en 2011 n'auraient pas été significativement différents des données réelles si toutes les acquisitions d'entreprises avaient eu lieu au début de l'exercice financier.

Le montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice est de 29.2 M\$ en 2011 (néant en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice se présentent comme suit :

	2011	2010
Exigibles	(17,7) \$	56,4 \$
Différés	159,1	95,3
	141,4 \$	151,7 \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 28,4 % en 2011 (29,9 % en 2010) et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2011	2010
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	148,9 \$	181,9 \$
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(0,4)	(1,0)
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	(9,1)	(8,2)
Variation des avantages découlant des pertes fiscales courantes et d'années antérieures	(5,4)	(8,3)
Autres	7,4	(12,7)
Impôts sur le bénéfice	141,4 \$	151,7 \$

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés			États consolidés des résultats	
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	2011	2010
Pertes reportables	125,3 \$	85,5 \$	72,4 \$	(39,8) \$	(14,8) \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	15,2	28,7	26,8	13,5	(1,7)
Régimes à prestations définies	61,3	50,3	38,4	12,7	0,3
Immobilisations	(415,0)	(347,0)	(293,2)	68,0	53,8
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(106,3)	(96,9)	(79,7)	6,3	18,9
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débiteures échangeables	(147,2)	(155,2)	(134,2)	(10,2)	15,8
Bénéfice d'une société en nom collectif	(108,6)	—	—	108,6	—
Autres	3,4	2,7	23,0	—	23,0
	(571,9) \$	(431,9) \$	(346,5) \$	159,1 \$	95,3 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les modifications dans le passif net d'impôts différés sont les suivantes :

	2011		2010	
Solde au début de l'exercice	(431,9)	\$	(346,5)	\$
Constatés à l'état des résultats	(159,1)		(95,3)	
Constatés dans les autres éléments du résultat global	21,5		12,0	
Acquisitions d'entreprises	(3,1)		–	
Autres	0,7		(2,1)	
Solde à la fin de l'exercice	(571,9)	\$	(431,9)	\$
Actif d'impôts différés	20,6	\$	20,3	\$
Passif d'impôts différés	(592,5)		(452,2)	
	(571,9)	\$	(431,9)	\$

En 2011, la Société a constaté un montant de 0,5 M\$ (\$3,5 M\$ en 2010) à l'état des résultats lié à des avantages fiscaux qui n'était pas constaté auparavant à la date d'une acquisition antérieure d'entreprises.

Au 31 décembre 2011, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant de 195,4 M\$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, y compris 180,6 M\$ qui viennent à échéance entre 2012 et 2031 et 14,8 M\$ sans échéance. De ces pertes, un montant de 6,9 M\$ n'avait pas été constaté. La Société disposait aussi de pertes en capital de 1 137,2 M\$ sans échéance qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs, dont des pertes de 416,3 M\$ qui n'ont pas été constatées.

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir ou rapatrier des fonds de ses placements, auquel cas ces bénéfices non répartis pourraient devenir imposables. Il n'y a aucune conséquence fiscale rattachée au paiement par la Société de dividendes à ses actionnaires que ce soit en 2011 ou en 2010.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen d'actions pondéré en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif de certaines options d'achat d'actions de la Société et ses filiales.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2011	2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	201,0 \$	225,3 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(0,5)	(1,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	200,5 \$	224,3 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,0	64,3
Effet dilutif des options d'achat d'actions de la Société (en millions)	0,4	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,4	65,1

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif de certaines options de la Société et ses filiales puisque leur effet est non dilutif. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 288 886 options du régime de la Société (192 590 en 2010), 99 000 options du régime de Quebecor Média (8 000 en 2010) et 833 610 options du régime de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») (761 493 en 2010) ont été exclues du calcul du résultat par action dilué.

11. DÉBITEURS

	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Comptes clients	26 c)	519,9 \$	529,4 \$	463,1 \$
Autres		83,5	59,1	56,7
		603,4 \$	588,5 \$	519,8 \$

12. STOCKS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Matières premières et fournitures	36,1 \$	32,6 \$	27,3 \$
Travaux en cours	23,3	19,2	14,3
Produits finis	162,1	136,7	83,4
Émissions, droits de diffusion et de distribution	62,1	56,7	51,1
	283,6 \$	245,2 \$	176,1 \$

Le coût des stocks inclus dans le coût des ventes s'est élevé à 901,2 M\$ en 2011 (805,7 M\$ en 2010). Un montant total de 17,6 M\$ a été comptabilisé dans le coût des ventes pour la dépréciation des stocks en 2011 (3,3 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

13. IMMOBILISATIONS

Les variations à la valeur nette comptable des immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 sont les suivantes :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et outillage	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Coût :					
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	509,8	\$ 820,1	\$ 2 836,7	\$ 164,9	\$ 4 331,5
Acquisitions	17,4	97,7	323,7	251,7	690,5
Variation nette des acquisitions financées avec des créditeurs	(0,5)	(1,3)	(1,0)	22,3	19,5
Reclassement	29,8	50,1	233,5	(313,4)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(68,2)	(21,1)	(9,5)	–	(98,8)
Solde au 31 décembre 2010	488,3	945,5	3 383,4	125,5	4 942,7
Acquisitions	25,7	197,4	324,3	233,6	781,0
Variation nette des acquisitions financées avec des créditeurs	–	(1,8)	22,6	4,0	24,8
Reclassement	2,0	33,4	254,8	(290,2)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(10,4)	(76,8)	(21,4)	0,1	(108,5)
Solde au 31 décembre 2011	505,6	\$ 1 097,7	\$ 3 963,7	\$ 73,0	\$ 5 640,0
Amortissement et charges de dépréciation accumulés :					
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	164,7	\$ 333,3	\$ 1 364,0	\$ –	\$ 1 862,0
Amortissement	20,1	96,2	209,1	–	325,4
Mise hors service, dispositions et autres	(29,4)	(11,7)	(9,3)	–	(50,4)
Solde au 31 décembre 2010	155,4	417,8	1 563,8	–	2 137,0
Amortissement	18,7	112,3	260,3	–	391,3
Mise hors service, dispositions et autres	(5,2)	(73,6)	(20,6)	–	(99,4)
Solde au 31 décembre 2011	168,9	\$ 456,5	\$ 1 803,5	\$ –	\$ 2 428,9
Valeur nette comptable :					
Au 1 ^{er} janvier 2010	345,1	\$ 486,8	\$ 1 472,7	\$ 164,9	\$ 2 469,5
Au 31 décembre 2010	332,9	527,7	1 819,6	125,5	2 805,7
Au 31 décembre 2011	336,7	\$ 641,2	\$ 2 160,2	\$ 73,0	\$ 3 211,1

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. ACTIFS INCORPORELS

Les variations à la valeur nette comptable des actifs incorporels pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 sont les suivantes :

	Licences de spectre pour les services mobiles évolués	Logiciels	Relation client et autres	Licences de télé- diffusion	Marques de commerce de publi- cations	Projets en cours	Total
Coût :							
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	458,5	\$ 268,1	\$ 190,2	\$ 134,1	\$ 105,6	\$ 141,0	\$ 1 297,5
Acquisitions	–	64,8	4,6	–	–	25,8	95,2
Variation nette des acquisitions financées par les créditeurs	–	(2,4)	–	–	–	(0,7)	(3,1)
Reclassement	–	42,6	3,2	–	–	(45,8)	–
Mise hors service ou dispositions	–	(4,2)	(11,0)	–	–	–	(15,2)
Solde au 31 décembre 2010	458,5	368,9	187,0	134,1	105,6	120,3	1 374,4
Acquisitions	–	63,1	3,3	0,1	–	25,1	91,6
Variation nette des acquisitions financées par les créditeurs	–	1,7	–	–	–	0,2	1,9
Reclassement	–	16,2	–	–	–	(16,2)	–
Acquisitions d'entreprises	–	0,5	25,7	–	5,2	–	31,4
Mise hors service, dispositions et autres	–	(0,1)	3,7	(30,8)	–	–	(27,2)
Solde au 31 décembre 2011	458,5	\$ 450,3	\$ 219,7	\$ 103,4	\$ 110,8	\$ 129,4	\$ 1 472,1

Le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement constitués de logiciels, était de 297,8 M\$ au 31 décembre 2011 (240,3 M\$ au 31 décembre 2010 et 184,7 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 58,3 M\$ (60,2 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de spectre pour les services mobiles évolués	Logiciels	Relation client et autres	Licences de télé- diffusion	Marques de commerce de publi- cations	Projets en cours	Total
<u>Amortissement et charge de dépréciation accumulés :</u>							
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	–	\$ 130,8	\$ 64,7	\$ 31,6	\$ 48,2	–	\$ 275,3
Amortissement	14,4	37,5	21,9	–	–	–	73,8
Mise hors service, dispositions et autres	–	(3,2)	(7,8)	–	–	–	(11,0)
Solde au 31 décembre 2010	14,4	165,1	78,8	31,6	48,2	–	338,1
Amortissement	52,4	47,6	20,9	–	–	–	120,9
Mise hors service, dispositions et autres	–	0,4	2,5	(30,8)	–	–	(27,9)
Solde au 31 décembre 2011	66,8	\$ 213,1	\$ 102,2	\$ 0,8	\$ 48,2	–	\$ 431,1
<u>Valeur nette comptable :</u>							
Au 1 ^{er} janvier 2010	458,5	\$ 137,3	\$ 125,5	\$ 102,5	\$ 57,4	\$ 141,0	\$ 1 022,2
Au 31 décembre 2010	444,1	203,8	108,2	102,5	57,4	120,3	1 036,3
Au 31 décembre 2011	391,7	\$ 237,2	\$ 117,5	\$ 102,6	\$ 62,6	\$ 129,4	\$ 1 041,0

L'amortissement et les charges de dépréciation accumulées des actifs incorporels générés à l'interne, principalement constitué de logiciels, étaient de 115,2 M\$ au 31 décembre 2011 (85,8 M\$ au 31 décembre 2010 et 63,3 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a enregistré 29,3 M\$ d'amortissement (22,9 M\$ en 2010).

La valeur comptable nette des actifs incorporels générés à l'interne était de 182,6 M\$ au 31 décembre 2011 (154,5 M\$ au 31 décembre 2010 et 121,4 M\$ au 1^{er} janvier 2010).

Les licences de télédiffusion sont allouées au groupe d'UGT du secteur Télédiffusion et les marques de commerce de publications sont allouées au groupe d'UGT du secteur Médias d'information.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION

Les variations à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 sont les suivantes :

Coût :

Solde au 1 ^{er} janvier 2010	6 956,2	\$
Acquisitions d'entreprises	0,1	
Autres	(1,0)	
Solde au 31 décembre 2010	6 955,3	
Acquisitions d'entreprises	37,1	
Autres	1,5	
Solde au 31 décembre 2011	6 993,9	\$

Amortissement et charge de dépréciation accumulés :

Solde aux 1^{er} janvier 2010, 31 décembre 2010 et 2011	3 450,1	\$
--	----------------	-----------

Valeur comptable nette :

Au 1 ^{er} janvier 2010	3 506,1	\$
Au 31 décembre 2010	3 505,2	
Au 31 décembre 2011	3 543,8	\$

La valeur comptable de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 a été allouée aux principaux groupes d'UGT suivants :

Secteurs d'activité	Groupe d'UGT	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
Télécommunications	Télécommunications	2 589,7	\$	2 589,7	\$	2 589,7	\$
Médias d'information	Médias d'information	827,1		798,0		797,9	
Télédiffusion	Télédiffusion	3,1		3,1		3,1	
	Édition	51,8		51,8		51,8	
Loisir et divertissement	Édition et distribution de livres	16,3		16,3		16,3	
	Musique	20,9		20,9		20,9	
Technologies et communications interactives	Technologies et communications interactives	34,9		25,4		26,4	
Total		3 543,8	\$	3 505,2	\$	3 506,1	\$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Montants recouvrables

Les montants recouvrables ont été déterminés sur la base de la valeur d'utilité en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Une fourchette de taux de croissance est utilisée pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivés du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués les 1^{er} avril 2011 et 1^{er} janvier 2010 :

Groupe d'UGT	1 ^{er} avril 2011		1 ^{er} janvier 2010	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications ¹	10,19 %	3,00 %	10,19 %	3,00 %
Médias d'information	11,24	1,00	11,02	1,00
Télédiffusion :				
Télédiffusion ¹	11,43	1,00	11,43	1,00
Éditions	15,89	1,00	14,93	1,00
Loisir et divertissement :				
Édition et distribution de livres ¹	14,14	1,00	14,14	1,00
Musique	15,00	1,00	13,12	1,00
Technologies et communications interactives	15,17	4,00	14,82	4,00

¹ Tel que permis par l'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, les valeurs recouvrables calculées au 1^{er} janvier 2010 ont été utilisées pour le test de dépréciation en 2011 pour ces groupes d'UGT. Par conséquent, les taux d'actualisation avant impôts et les taux de croissance perpétuelle sont les mêmes aux 1^{er} avril 2011 et 1^{er} janvier 2010.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe important d'UGT, la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance perpétuelle utilisée pour les tests les plus récents réalisés, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au 1^{er} avril 2011 :

Groupe d'UGT	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	3,10 %	3,40 %
Médias d'information	6,00	8,20
Télédiffusion :		
Télédiffusion	2,10	2,70
Édition	7,80	12,00
Loisir et divertissement :		
Édition et distribution de livres	6,70	11,10
Musique	1,30	1,80
Technologies et communications interactives	6,60	9,30

16. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Émissions, droits de diffusion et de distribution	35,5 \$	34,0 \$	39,0 \$
Frais d'installation reportés	38,7	35,3	28,6
Autres	19,2	24,5	26,1
	93,4 \$	93,8 \$	93,7 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
Fournisseurs et charges courues à payer	558,9	\$	518,3	\$	547,8	\$
Salaires et avantages sociaux	166,5		148,2		138,7	
Intérêts à payer	23,8		34,7		35,9	
Rémunération à base d'actions	27,3		52,4		28,8	
	776,5	\$	753,6	\$	751,2	\$

18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Restructuration d'activités		Éventualités et litiges		Obligations contractuelles et autres		Total
Solde au 31 décembre 2010	37,0	\$	16,6	\$	21,7	\$	75,3 \$
Variation nette aux résultats	27,4		(1,8)		2,6		28,2
Paiements	(42,6)		(9,0)		(14,5)		(66,1)
Autres	0,9		–		–		0,9
Solde au 31 décembre 2011	22,7	\$	5,8	\$	9,8	\$	38,3 \$
Portion à court terme	21,0	\$	5,8	\$	6,9	\$	33,7 \$
Portion à long terme	1,7		–		2,9		4,6

La constatation des provisions, autant pour la période de comptabilisation et les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Restructuration d'activités d'exploitation

Les provisions pour restructuration d'activités portent essentiellement sur des indemnités de départ à la suite de l'abolition de positions dans le secteur Médias d'information.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales sont d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Quebecor				
Facilités de crédit bancaire i)	4,20 %	70,7 \$	69,7 \$	83,6 \$
Autre emprunt ii)	3,89 %	34,2	35,0	35,7
		104,9	104,7	119,3
Quebecor Média iii)				
Facilités de crédit bancaire iv) (note 7)	2,40 %	162,6	179,9	422,4
Autre facilité de crédit v)	1,80 %	42,5	53,1	63,8
Billets de premier rang vi)	vi)	1 544,6	1 202,1	1 249,3
		1 749,7	1 435,1	1 735,5
Vidéotron iii)				
Facilité de crédit bancaire vii)	2,81 %	69,6	—	—
Billets de premier rang vi) (note 7)	vi)	1 898,4	1 826,8	1 613,8
		1 968,0	1 826,8	1 613,8
Corporation Sun Media iii)				
Facilités de crédit bancaire (note 30)	2,75 %	37,4	37,8	38,3
Autres facilités de crédit (note 7)		—	—	114,2
Billets de premier rang (note 7)		—	205,3	213,8
		37,4	243,1	366,3
Groupe TVA iii)				
Facilités de crédit bancaire viii)	5,31 %	93,0	91,3	89,9
Total de la dette long terme		3 953,0	3 701,0	3 924,8
Variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts		15,5	26,8	16,8
Ajustements liés aux dérivés incorporés		(120,0)	(67,5)	(17,1)
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement		(45,7)	(42,2)	(44,0)
		(150,2)	(82,9)	(44,3)
		3 802,8	3 618,1	3 880,5
Moins la tranche échéant à court terme		114,5	30,8	68,6
		3 688,3 \$	3 587,3 \$	3 811,9 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit bancaire de Quebecor, renouvelée en novembre 2011 et venant à échéance en 2014, est une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 150,0 M\$ au cours de la première année, de 137,5 M\$ au cours de la deuxième année et de 125,0 M\$ au cours de la dernière année. En vertu de cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché d'une partie de la participation de la Société dans Quebecor Média. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant, entre autres, la capacité de la Société d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») américain, au taux préférentiel du Canada, ou au taux préférentiel des États-Unis, majorés d'une prime. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues dans Quebecor Média.
- ii) Ce prêt hypothécaire porte intérêt à un taux fixe, payable mensuellement, et vient à échéance en août 2012. La Société doit rembourser le capital en versements mensuels et le solde à la fin du terme. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble abritant le siège social.
- iii) Les dettes de ces filiales ne sont pas garanties par Quebecor.
- iv) Les facilités de crédit de Quebecor Média comportent i) un prêt à terme « A » pour un montant de 125,0 M\$ remboursé en totalité le 17 janvier 2011 (le solde était de 15,5 M\$ au 31 décembre 2010); ii) un prêt à terme « B » pour un montant de 350,0 M\$US, portant intérêt au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime de 1,0 %, ou au TIOL, majoré d'une prime de 2,0 %, et venant à échéance en janvier 2013 ; et iii) une facilité de crédit renouvelable pour un montant total de 100,0 M\$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL américain, au taux préférentiel du Canada ou des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement et venant à échéance en janvier 2013. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, limitant sa capacité à contracter des dettes supplémentaires et qui limitent le paiement de dividendes ou d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Quebecor Média (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2011, la valeur comptable des actifs de Quebecor Média garantissant les facilités de crédit était de 3 845,1 M\$ (3 792,5 M\$ en 2010). Aux 31 décembre 2011 et 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le solde du prêt à terme « B » était de 162,6 M\$ au 31 décembre 2011 (164,4 M\$ en 2010). Les facilités de crédit ont été modifiées le 25 janvier 2012 (note 30).
- v) La facilité de crédit à long terme conclue avec Société Générale (Canada) pour l'équivalent en dollars CAD de 59,4 M€ porte intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une prime, et vient à échéance en 2015. La facilité de crédit est garantie par tous les biens et actifs de Quebecor Média détenus présentement ou acquis ultérieurement. Cette facilité comprend majoritairement les mêmes clauses restrictives que les facilités de crédit décrites en iv).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME (suite)

- vi) Les billets de premier rang comportent certaines clauses restrictives pour les émetteurs (Quebecor Média et Vidéotron), y compris des restrictions sur leur capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Ces billets sont non garantis et sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de l'émetteur moyennant une prime décroissante durant les cinq dernières années du terme des billets ou avant cette période, moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date de maturité. Les billets de premier rang émis par Vidéotron sont garantis par des filiales spécifiques de cette dernière. Le tableau qui suit résume les termes des billets de premier rang en circulation au 31 décembre 2011 :

Montant en capital	Taux d'intérêt annuel nominal	Taux d'intérêt effectif (après escompte ou prime à l'émission)	Date d'échéance	Intérêt payable semestriellement les
Quebecor Média				
700,0 \$US	7,750 %	8,810 %	15 mars 2016	15 juin et décembre
525,0 \$US	7,750 %	7,750 %	15 mars 2016	15 juin et décembre
325,0 \$ ¹	7,375 %	7,375 %	15 janvier 2021	15 juin et décembre
Vidéotron				
395,0 \$US	6,875 %	6,871 %	15 janvier 2014	15 janvier et juillet
175,0 \$US	6,375 %	6,440 %	15 décembre 2015	15 juin et décembre
715,0 \$US	9,125 %	9,370 %	15 avril 2018	15 juin et décembre
300,0 \$ ²	7,125 %	7,125 %	15 janvier 2020	15 juin et décembre
300,0 \$ ³	6,875 %	6,875 %	15 juillet 2021	15 juin et décembre

¹ Les billets ont été émis en janvier 2011 pour un produit net de 319,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$.

² Les billets ont été émis en janvier 2010 pour un produit net de 293,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 6,1 M\$.

³ Les billets ont été émis en juillet 2011 pour un produit net de 294,8 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,2 M\$.

- vii) Les facilités de crédit bancaire comprennent une facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ venant à échéance en juillet 2016 et une facilité de crédit à l'exportation garantie de 75,0 M\$ fournissant un prêt à terme venant à échéance en juin 2018. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, plus une marge, en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Les prélèvements sur la facilité de crédit à l'exportation portent intérêt au taux des acceptations bancaires et au TIOL canadien, plus une marge. Les facilités de crédit bancaire ont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron et ses filiales détenues à 100 %. Au 31 décembre 2011, la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit bancaire était de 5 990,0 M\$ (5 505,5 M\$ en 2010, tel que redressé). Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, limitant sa capacité à contracter des dettes supplémentaires et restreignant le paiement de dividendes et d'autres distributions. Aux 31 décembre 2011 et 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Au 31 décembre 2011, 69,6 M\$ (aucun en 2010) étaient tirés sur la facilité de crédit à l'exportation garantie.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME (suite)

viii) Les facilités de crédit bancaire de Groupe TVA sont constituées d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 100,0 M\$, venant à échéance en décembre 2012, et d'une facilité de crédit à terme non garantie de 75,0 M\$, venant à échéance en décembre 2014. La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le TIOL, le taux préférentiel du Canada ou le taux préférentiel des États-Unis, plus une prime déterminée par un ratio d'endettement, tandis que le prêt à terme porte intérêt à un taux de 5,54 %, payable semestriellement les 15 juin et 15 décembre. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, limitant sa capacité à contracter des dettes supplémentaires et restreignant le paiement de dividendes et d'autres distributions. Au 31 décembre 2011, 18,0 M\$ (16,3 M\$ en 2010) ont été utilisés sur la facilité de crédit renouvelable, alors que la facilité de crédit à terme d'un montant de 75,0 M\$ était non remboursée (75,0 M\$ en 2010). Les facilités de crédit bancaire ont été modifiées le 24 février 2012 (note 30).

Au 31 décembre 2011, la Société et ses filiales respectaient toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2012	114,5	\$
2013	180,4	
2014	568,8	
2015	199,0	
2016	1 230,3	
2017 et ultérieurement	1 660,0	

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Régimes à prestations définies	28	249,6 \$	190,9 \$	145,4 \$
Revenus reportés		51,4	49,1	43,4
Rémunération à base d'actions ¹	22	14,0	20,7	18,1
Autres ²		29,7	13,3	11,4
		344,7 \$	274,0 \$	218,3 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créiteurs et charges à payer (note 17).

² Comprend les débetures échangeables série 2001 et série Abitibi qui viennent à échéance en 2026. Le montant nominal total combiné en circulation de ces débetures était de 844,9 M\$ au 31 décembre 2011 (979,9 M\$ en 2010) et leur valeur comptable combinée était de 2,1 M\$ aux 31 décembre 2011 et 2010. La Société peut régler l'obligation, à son gré et avant l'échéance, sans aucune contrepartie. Les conditions des débetures échangeables série 2001 et série Abitibi ont été modifiées respectivement en février et en juin 2011 afin de réduire le taux d'intérêt de 1,50 % à 0,10 % sur le montant nominal des débetures. Les espèces et quasi-espèces en fiducie au 31 décembre 2011 comprenaient un montant de 0,3 M\$ pour le paiement des intérêts de ces débetures (5,3 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »), à raison d'une action contre une action.

Actions catégorie B, autorisées en nombre illimité, convertibles en actions catégorie A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions catégorie A est faite aux porteurs d'actions catégorie A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions catégorie B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions catégorie B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions catégorie B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Quebecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions catégorie A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions catégorie A		Actions catégorie B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	20 115 731	8,9 \$	44 201 291	337,7 \$
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(289 389)	(0,1)	289 389	0,1
Solde au 31 décembre 2010	19 826 342	8,8	44 490 680	337,8
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(122 151)	–	122 151	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(928,100)	(7,1)
Solde au 31 décembre 2011	19 704 191	8,8 \$	43 684 731	330,7 \$

Le 10 août 2011, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 985 233 actions catégorie A représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 453 304 actions catégorie B représentant approximativement 10 % des actions catégorie B détenues dans le public en date du 2 août 2011. Les rachats seront effectués entre les 12 août 2011 et 10 août 2012, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées sont ou seront annulées.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a racheté et annulé 928 100 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 30,2 M\$. L'excédent de 23,1 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis.

Le 14 mars 2012, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0.05 \$ par action catégorie A et actions catégorie B, ou approximativement 3,2 M\$, payable le 24 avril 2012 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des marchés le 30 mars 2012.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) Régimes de Québec

i) Régime d'options d'achat d'actions

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par la Société, 6 500 000 actions catégorie B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de la Société et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options et la durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de la Société au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice lors de l'octroi.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 :

	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 314 938	24,47 \$	2 586 496	25,15 \$
Octroyées	96 296	35,09	78 442	34,72
Exercées	(1 089 046)	21,18	(350 000)	31,79
Solde à la fin de l'exercice	1 322 188	27,95 \$	2 314 938	24,47 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	863 360	29,91 \$	1 454 998	25,93 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 1 089 046 options d'achat d'actions de la Société ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 14,0 M\$ (350 000 options d'achat d'actions exercées en 2010 pour 1,7 M\$).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2011 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
18,38 à 20,51 \$	345 237	6,59	19,29 \$	35 000	20,51 \$
25,98 à 27,11	483 065	6,56	26,79	483 065	26,79
32,25 à 40,66	493 886	5,86	35,14	345 295	35,22
18,38 à 40,66 \$	1 322 188	6,30	27,95 \$	863 360	29,91 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régimes de Quebecor (suite)

ii) Régime à moyen terme de rémunération à base d'actions

En vertu du régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces fondé sur l'appréciation du cours de l'action catégorie B de la Société et assujéti à la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Au 31 décembre 2011, 577 298 unités étaient en circulation à un prix d'exercice moyen de 31,33 \$ (337 224 unités à un prix d'exercice moyen de 26,92 \$ en 2010).

iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») de Quebecor a été instauré à l'intention des administrateurs de la Société. Aux termes de ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront aux détenteurs le droit de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Société. Sous réserve de certaines restrictions, les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Société à la date du rachat. Aux 31 décembre 2011 et 2010, le nombre total respectif d'UAD en circulation aux termes de ce régime était de 113,323 et de 100 253.

b) Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Quebecor Média, 6 180 140 actions ordinaires de Quebecor Média ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de Quebecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours d'une période maximale de 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Quebecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Quebecor Média n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises du 1^{er} mars au 30 mars, du 1^{er} juin au 29 juin, du 1^{er} septembre au 29 septembre et du 1^{er} décembre au 30 décembre. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Quebecor Média à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande des actions ordinaires, telle que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média, et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Quebecor Média au prix d'exercice des options.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média (suite)

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. L'acquisition sur 400 000 options est également soumise à des critères de rendement liés au marché tels que la réalisation de cibles spécifiques quant à la juste valeur des actions de la Société dans le futur.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2011 et 2010 :

	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	3 515 668	42,69 \$	3 326 069	40,96 \$
Octroyées	114 000	50,18	1 096 500	46,50
Exercées	(695 423)	38,74	(503 830)	38,17
Annulées	(165 533)	45,15	(403 071)	44,38
Solde à la fin de l'exercice	2 768 712	43,85 \$	3 515 668	42,69 \$

Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice

	789 921	44,54 \$	793 098	41,80 \$
--	---------	----------	---------	----------

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 695 423 options d'achat d'actions de Quebecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 7,9 M\$ (503 830 options d'achat d'actions pour 5,6 M\$ en 2010).

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2011 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
27,86 à 37,91 \$	545 219	7,42	36,06 \$	37 751	33,43 \$
41,05 à 50,51	2 223 493	6,84	45,76	752 170	45,09
27,86 à 50,51 \$	2 768 712	6,96	43,85 \$	789 921	44,54 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA

En vertu de ce régime d'options d'achat d'actions, 2 200 000 actions classe B de Groupe TVA ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA et ses filiales. Les termes et conditions des options octroyées sont déterminés par le comité de rémunération de Groupe TVA. Le prix d'exercice d'une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédent l'octroi de l'option. Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à moins que le comité de rémunération n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. La durée d'une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir un paiement en espèces de Groupe TVA égal au nombre d'actions à l'égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande des actions classe B excède le prix d'exercice des actions sous-jacentes à leur option, ou selon certaines modalités, exercer leurs options d'acquérir des actions classe B de Groupe TVA au prix d'exercice. La valeur marchande est définie comme la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2011 et 2010 :

	2011			2010		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	833 610	16,35	\$	975 155	16,16	\$
Annulées	–	–		(141 545)	15,04	
Solde à la fin de l'exercice	833 610	16,35	\$	833 610	16,35	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	720 266	16,59	\$	560 952	17,05	\$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2011 :

		Options en circulation			Options pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice		Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
14,50 à 16,40	\$	639 479	5,40	14,97	526 135	15,00	\$
20,50 à 21,38		194 131	2,86	20,90	194 131	20,90	
14,50 à 21,38	\$	833 610	4,81	16,35	720 266	16,59	\$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions

La juste valeur des attributions à base d'actions des régimes d'options de la Société, de Quebecor Média et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2011	Quebecor	Quebecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,13 %	1,16 %	1,05 %
Taux de dividende	0,57 %	1,66 %	– %
Volatilité prévue	31,69 %	29,44 %	36,26 %
Durée de vie restante prévue	2,7 ans	2,8 ans	1,9 ans

31 décembre 2010	Quebecor	Quebecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	2,05 %	2,11 %	1,93 %
Taux de dividende	0,53 %	1,61 %	1,44 %
Volatilité prévue	35,37 %	34,23 %	44,22 %
Durée de vie restante prévue	3,1 ans	3,3 ans	2,7 ans

1 ^{er} janvier 2010	Quebecor	Quebecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	2,43 %	2,37 %	2,38 %
Taux de dividende	0,72 %	1,31 %	1,54 %
Volatilité prévue	38,53 %	36,34 %	47,65 %
Durée de vie restante prévue	4,3 ans	3,6 ans	3,7 ans

À l'exception de Quebecor Média, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie restante prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Quebecor Média ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Quebecor. La durée de vie restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie restante prévue de l'option est fondé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est fondé sur le taux moyen actuel.

e) Passif lié aux options acquises

Au 31 décembre 2011, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 8,3 M\$ (24,0 M\$ au 31 décembre 2010 et 6,1 M\$ au 1^{er} janvier 2010).

f) Charge de rémunération consolidée

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, un renversement net de la charge de rémunération consolidée de 10,4 M\$ liée à tous les régimes d'options d'achat d'actions a été enregistrée (charge nette de 33,6 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Conversion des investissements nets dans des établissements étrangers		Couvertures de flux de trésorerie		Total
Solde au 31 décembre 2009 tel que présenté selon les PCGR du Canada	(1,0)	\$	(10,0)	\$	(11,0) \$
Ajustements IFRS (note 29)	1,0		–		1,0
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	–		(10,0)		(10,0)
Autres éléments du résultat global	(1,6)		25,3		23,7
Solde au 31 décembre 2010	(1,6)		15,3		13,7
Autres éléments du résultat global	0,9		(6,0)		(5,1)
Solde au 31 décembre 2011	(0,7)	\$	9,3	\$	8,6 \$

Aucun montant important lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de 6^{1/4} ans.

24. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, de biens d'équipement et de droits de diffusion et de distribution, pour lesquels les paiements totaux exigibles s'élèvent à 503,4 M\$. Les contrats de location-exploitation comprennent différents termes, clauses d'indexation, options d'achat et de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2012	67,5 \$	83,2 \$
2013 à 2016	125,7	89,4
2017 et ultérieurement	130,8	6,8

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissaient à 64,9 M\$ en 2011 (59,1 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locateur de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2017. Si le locataire manque à ses engagements en vertu des ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2011, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 18,6 M\$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ententes. Dans les années précédentes, la Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Société, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

À la suite de leur utilisation d'instruments financiers, la Société et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours des actions. Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CAD la totalité des versements sur leurs dettes libellées en dollars U.S. (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisation libellés en devises et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives. La Société et ses filiales désignent leurs instruments financiers dérivés comme couverture de la juste valeur ou couverture des flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient aux fins de la comptabilité de couverture.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés

i) Contrats de change à terme

Devises (vendues/achetées)	Échéance	Taux de change moyen	Montant de référence
Vidéotron			
\$/US	À moins d'un an	0,9936	122,4

ii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel selon le taux effectif de couverture	Taux d'intérêt nominal annuel de la dette	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CAD contre un dollar U.S.
Quebecor Média					
Billets de premier rang	2007 à 2016	700,0 \$US	7,69 %	7,75 %	0,9990
Billets de premier rang	2006 à 2016	525,0 \$US	7,39 %	7,75 %	1,1600
			Acceptations bancaires 3 mois	TIOL	
Prêt à terme « B »	2009 à 2013	111,8 \$US	+ 2,22 %	+ 2,00 %	1,1625
				TIOL	
Prêt à terme « B »	2006 à 2013	48,1 \$US	6,44 %	+ 2,00 %	1,1625
Vidéotron					
Billets de premier rang	2003 à 2014	135,0 \$US	7,66 %	6,875 %	1,3425
			Acceptations bancaires 3 mois		
Billets de premier rang	2003 à 2014	200,0 \$US	+ 2,73 %	6,875 %	1,3425
			Acceptations bancaires		
Billets de premier rang	2004 à 2014	60,0 \$US	3 mois + 2,80 %	6,875 %	1,2000
Billets de premier rang	2005 à 2015	175,0 \$US	5,98 %	6,375 %	1,1781
Billets de premier rang	2008 à 2018	455,0 \$US	9,65 %	9,125 %	1,0210
Billets de premier rang	2009 à 2018	260,0 \$US	9,12 %	9,125 %	1,2965

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

iii) Ententes de swaps de taux d'intérêt

Date d'échéance	Montant nominal	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
Corporation Sun Media				
Octobre 2012	38,0	Paie un taux fixe/ \$ reçoit un taux variable	3,75 %	Acceptations bancaires 3 mois

b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs (classés comme prêts et créances), des créditeurs, des charges à payer et provisions (classés comme autres passifs financiers) se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an ou sont dus sur demande. Les autres instruments financiers classés comme prêts et créances ou comme disponibles à la vente ne sont pas importants et leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon la norme IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des quasi-espèces, des placements temporaires et des emprunts bancaires, classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés, est établie en utilisant les données du niveau 2.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du change à la fin de la période (données du niveau 2). La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables (données du niveau 3), à l'exposition nette par la contrepartie ou la Société. Par conséquent, les instruments financiers dérivés sont classés comme niveau 3 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché du niveau 2, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2011 et 2010 sont les suivantes :

	2011		2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(3 953,0) \$	(4 107,4) \$	(3 701,0) \$	(3 877,8) \$
Instruments financiers dérivés				
Options de règlement anticipé	138,0	138,0	88,8	88,8
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,9)	(0,9)	(1,3)	(1,3)
Contrats de change à terme	3,2	3,2	(2,4)	(2,4)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	(282,8)	(282,8)	(447,5)	(447,5)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

Le tableau suivant présente les changements dans la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers dérivés (niveau 3) en 2011 et en 2010 :

	2011	2010
Actif (passif)		
Solde au début de l'exercice	(451,2) \$	(373,4) \$
Perte constatée dans l'état des résultats consolidés ^{1, 2}	(4,2)	(31,0)
Gain (perte) constaté(e) dans les autres éléments du résultat global ³	22,7	(76,7)
Règlements	152,2	29,9
Solde à la fin de l'exercice	(280,5) \$	(451,2) \$

¹ Les gains ou les pertes sont en grande partie liés aux instruments dérivés détenus aux 31 décembre 2011 et 2010.

² La perte est contrebalancée par un gain sur évaluation et conversion de la dette à long terme de 3,6 M\$ en 2011 (28,1 M\$ en 2010).

³ Le gain est contrebalancé par une perte sur conversion de la dette à long terme de 32,2 M\$ en 2011 (perte contrebalancée par un gain de 119,7 M\$ en 2010).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, exception faite des impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base de la prime liée au risque de défaillance de crédit utilisée pour calculer la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2011, selon les modèles d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	1,4 \$	7,6 \$
Diminution de 100 points de base	(1,4)	(7,6)

c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2011, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses s'élevaient à 30,4 M\$ au 31 décembre 2011 (39,1 M\$ au 31 décembre 2010). Au 31 décembre 2011, 7,9 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (10,5 % au 31 décembre 2010).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 :

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	39,1 \$	40,3 \$
Nouvelle charge aux résultats	20,0	27,8
Utilisation	(28,7)	(29,0)
Solde à la fin de l'exercice	30,4 \$	39,1 \$

La Société est d'avis que la diversité de sa clientèle et ses gammes de produits servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

En raison de leur utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société et ses filiales sont exposées au risque de non-exécution par des tierces parties. Lorsque la Société et ses filiales concluent des contrats sur des instruments financiers dérivés, les tierces parties (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales gèrent ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 5,1 ans au 31 décembre 2011 (4,9 ans au 31 décembre 2010).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de remboursements de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite et de paiements de dividendes dans le futur. La Société a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise des dividendes payés par sa filiale Quebecor Média.

Au 31 décembre 2011, les engagements contractuels importants liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, et les obligations liées aux instruments dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	4,2 \$	4,2 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	776,5	776,5	–	–	–
Dette à long terme ¹	3 953,0	114,5	749,2	1 429,3	1 660,0
Paiements d'intérêt ²	1 645,0	283,2	570,7	426,6	364,5
Instruments dérivés ³	308,1	0,5	142,8	91,1	73,7
Total	6 686,8 \$	1 178,9 \$	1 462,7 \$	1 947,0 \$	2 098,2 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme fondée sur les taux d'intérêt de l'instrument et de la couverture et sur les taux de change de la couverture au 31 décembre 2011.

³ Déboursés futurs estimatifs, déduction faite des encaissements futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêts sur la dette libellée en dollars U.S., l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CAD. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars U.S. La Société et ses filiales ont conclu des opérations de couverture visant 100 % du risque de change sur l'encours de leurs dettes libellées en dollars U.S. au 31 décembre 2011 et pour couvrir leur exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câbles et de dépenses en immobilisation. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Le tableau suivant dresse un sommaire de la sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CAD pour un dollar U.S. au 31 décembre 2011 :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars U.S.	(0,9) \$	– \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	(0,7)	71,1
Diminution de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars U.S.	0,9	–
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	0,7	(71,1)

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit et facilités de crédit renouvelable de la Société et ses filiales portent intérêts à des taux variables fondés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires (BA), ii) TIOL et iii) taux préférentiel du Canada. Les billets de premier rang émis par la Société et ses filiales portent intérêts à des taux fixes. La Société et ses filiales ont conclu plusieurs ententes de swaps de taux d'intérêt et ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés à des variations de taux d'intérêt. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2011 comprenait une portion de 82,6 % de dette à taux fixe (74,1 % en 2010) et une portion de 17,4 % de dette à taux variable (25,9 % en 2010).

La sensibilité estimative sur les frais financiers des dettes à taux variable, avant les impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle, d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2011 est de 7,5 M\$.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2011, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	0,6 \$	7,4 \$
Diminution de 100 points de base	(0,6)	(7,4)

f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société prend en compte les caractéristiques des actifs de ses filiales et les besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficiente de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

f) Gestion du capital (suite)

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des actifs et passifs nets liés aux instruments financiers dérivés, moins les espèces et quasi-espèces, les espèces et quasi-espèces en fiducie et les placements temporaires.

La structure du capital se présente comme suit :

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010
Emprunts bancaires	4,2	\$	5,7	\$	1,8
Dette à long terme	3 802,8		3 618,1		3 880,5
Instruments financiers dérivés	280,5		451,2		373,4
Espèces et quasi-espèces	(146,4)		(242,7)		(300,0)
Espèces et quasi-espèces en fiducie	(0,3)		(5,3)		(5,3)
Placements temporaires	-		-		(30,0)
Passif net	3 940,8		3 827,0		3 920,4
Capitaux propres	2 870,6	\$	2 651,7	\$	2 257,8

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions en vertu des conditions dans ses contrats d'emprunts, liées aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales importantes. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2011		2010	
Salaires et avantages à court terme	8,8	\$	8,2	\$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7		0,6	
Rémunérations à base d'actions	(6,0)		27,1	
Autres avantages à long terme	1,6		2,9	
	5,1	\$	38,8	\$

Autres transactions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 3,2 M\$ (7,4 M\$ en 2010), compris dans les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,2 M\$ (3,6 M\$ en 2010). Ces transactions ont été conclues à des conditions équivalentes à celles existant pour des transactions entre sociétés non liées et elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société maintient divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations définies. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. La Société offre à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les coûts de ces avantages, qui sont essentiellement des prestations de soins de santé, sont comptabilisés durant la période de service actif de l'employé.

Les tableaux suivants font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2011	2010	2011	2010
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	836,7	\$ 678,8	\$ 47,6	\$ 41,9
Coût des prestations au titre des services rendus	26,5	16,9	0,8	1,0
Frais d'intérêts	44,4	42,5	2,1	2,4
Cotisations des participants	16,1	14,6	–	–
Perte actuarielle	38,7	124,5	11,6	3,8
Prestations et règlements payés	(44,4)	(41,3)	(1,0)	(0,9)
Gain sur compression	–	–	(6,4)	(0,6)
Modifications des régimes et autres	0,6	0,7	–	–
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	918,6	\$ 836,7	\$ 54,7	\$ 47,6

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2011	2010	2011	2010
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	689,9	\$ 623,2	\$ –	\$ –
Rendement réel sur l'actif des régimes	8,0	53,3	–	–
Cotisations de l'employeur	50,5	40,1	1,0	0,9
Cotisations des participants	16,1	14,6	–	–
Prestations et règlements payés	(44,4)	(41,3)	(1,0)	(0,9)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	720,1	\$ 689,9	\$ –	\$ –

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les actifs du régime sont constitués de :

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010
Titres de capitaux propres	55,9	%	59,5	%	58,8
Titres de créance	41,9		38,1		38,2
Autres	2,2		2,4		3,0
	100,0	%	100,0	%	100,0

Au 31 décembre 2011, l'actif des régimes comprenaient des actions de la Société représentant un montant de 0,7 M\$ (0,9 M\$ au 31 décembre 2010 et 1,6 M\$ au 1^{er} janvier 2010).

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés est la suivante :

	Prestations de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Rapprochement de l'état de la capitalisation						
Obligations liées aux régimes non capitalisés	(47,5) \$	(47,1) \$	(43,3) \$	(54,7) \$	(47,6) \$	(41,9) \$
Obligations liées aux régimes capitalisés	(871,1)	(789,6)	(635,5)	–	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes	720,1	689,9	623,2	–	–	–
Déficit des régimes	(198,5)	(146,8)	(55,6)	(54,7)	(47,6)	(41,9)
Coûts des services passés – portion non acquise	3,6	5,3	6,9	–	–	–
Plafonnement de l'actif et l'obligation minimale de financement	–	(1,8)	(54,8)	–	–	–
Montant net constaté	(194,9) \$	(143,3) \$	(103,5) \$	(54,7) \$	(47,6) \$	(41,9) \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les composantes des pertes actuarielles sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2011	2010	2011	2010
Différence entre le rendement attendu et réel sur l'actif des régimes :				
(Perte) gain	(41,5) \$	9,0 \$	– \$	– \$
En proportion de l'actif des régimes	5,8 %	1,3 %	–	–
Pertes d'expérience et modification dans les hypothèses sur les obligations liées aux régimes :				
Perte	(38,7) \$	(124,5) \$	(11,6) \$	(3,8) \$
En proportion des obligations liées aux régimes	4,2 %	14,9 %	21,2 %	8,0 %

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2011	2010	2011	2010
Coût des prestations au titre des services rendus	26,5 \$	16,9 \$	0,8 \$	1,0 \$
Frais d'intérêts	44,4	42,5	2,1	2,4
Rendement attendu sur l'actif des régimes	(49,5)	(44,3)	–	–
Coûts nets au titre des services passés	1,8	1,6	–	–
Coût des prestations spéciales de cessation d'emploi, perte (gain) sur compression et autres	1,4	1,0	(6,4)	(0,6)
Coût net des prestations	24,6 \$	17,7 \$	(3,5) \$	2,8 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2011 se chiffrait à 13,2 M\$ (11,7 M\$ en 2010).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages postérieurs à la retraite de la Société seront de 51,0 M\$ en 2012 (des contributions de 51,5 M\$ ont été payées en 2011).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses

L'hypothèse de rendement attendu à long terme sur l'actif des régimes est choisie en identifiant, dans un premier temps, les taux de rendement à long terme de chacune des catégories d'actifs. La stratégie d'investissement de la Société prend en considération un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Une fourchette d'affectation par catégorie d'actif a été développée et est utilisée pour la répartition de l'actif des régimes entre les titres de capitaux propres et les titres de créances afin de maximiser le rendement à long terme. Le choix du taux de rendement à long terme attendu est basé sur l'historique des rendements antérieurs et l'anticipation présente des rendements futurs. De plus, ce choix prend en compte le taux d'inflation et le fait qu'une gestion active est utilisée pour chaque catégorie d'actifs. Un taux unique de rendement à long terme attendu sur l'actif des régimes est par la suite calculé selon le rendement moyen pondéré sur chaque catégorie d'actifs.

La Société adopte son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et les frais d'intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durations des régimes à la date d'évaluation.

Les taux moyens pondérés utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2011 et 2010 sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2011	2010	2011	2010
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,75 %	5,25 %	4,75 %	5,25 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	3,25	3,25
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	5,25 %	6,25 %	5,25 %	6,25 %
Rendement attendu sur l'actif des régimes	7,00	7,00	–	–
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,50	3,25	3,50

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 8,0 % à la fin de 2011. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 15 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers préparés par la Société conformément aux IFRS telles que décrites dans les conventions comptables (note 1). La date du bilan d'ouverture IFRS et la date de transition de la Société aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes jusqu'au 31 décembre 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. Les principaux ajustements effectués par la Société pour préparer le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 et pour redresser ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 sont les suivants :

IFRS 1 : exemptions et exceptions

La Société a adopté l'IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. De façon générale, la Société est tenue d'établir des conventions comptables IFRS à compter de la date de transition et d'appliquer ces conventions rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2010. Cette norme fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles à ce principe général d'application rétrospective. Les descriptions des exemptions et exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exemptions optionnelles

1) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 1 permet d'appliquer l'IFRS 3 R (révisée), *Regroupements d'entreprises*, de manière rétrospective ou prospective à partir de la date de transition. Une application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer de façon rétrospective l'IFRS 3 R aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010. Par conséquent, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. La valeur comptable de tout écart d'acquisition, telle qu'établie antérieurement selon les PCGR du Canada à la suite de regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010, n'a pas été ajustée en raison de l'application de cette exemption.

2) Régimes à prestations définies

L'IFRS 1 offre l'option de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs pour les régimes à prestations définies selon les PCGR du Canada au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition. La Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs qui existaient au 1^{er} janvier 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour tous ses régimes à prestations définies.

3) Écart de conversion cumulatif

L'IFRS 1 permet d'éliminer les gains et pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers à la date de transition plutôt que d'adopter l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, de façon rétroactive depuis l'acquisition ou la création d'une filiale. La Société a choisi d'éliminer l'écart de conversion cumulatif au 1^{er} janvier 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

IFRS 1 : exemptions et exceptions (suite)

4) Coûts d'emprunt

L'IFRS 1 permet que les dispositions transitoires de l'IAS 23 R (révisée), *Coûts d'emprunt*, soient adoptées à la date de transition. Par conséquent, l'IAS 23 R a été adoptée prospectivement pour tous les projets ayant débuté au 1^{er} janvier 2010 et après. Tous les frais d'intérêt qui ont été capitalisés selon les PCGR du Canada avant la transition ont été reclassés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition.

Exceptions obligatoires

5) Estimations

Conformément à l'IFRS 1, les estimations d'une entité selon les IFRS à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations faites à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des preuves tangibles que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS.

6) Comptabilité de couverture

Une relation de couverture qui ne se qualifie pas pour l'utilisation de la comptabilité de couverture selon les IFRS ne doit pas être reflétée dans le bilan d'ouverture IFRS d'une entité. L'IFRS 1 ne permet pas non plus de désigner rétrospectivement comme couverture des transactions conclues avant la date de transition. Par conséquent, la comptabilité de couverture a été utilisée seulement pour les relations de couvertures ayant été désignées précédemment selon les PCGR du Canada et qui continuent de respecter les critères selon les IFRS pour l'utilisation de la comptabilité de couverture.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des états consolidés des résultats, du résultat global et des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres aux 1^{er} janvier 2010 et 31 décembre 2010.

a) État consolidé des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Revenus		4 000,1 \$	– \$	4 000,1 \$
Coût des ventes, frais de ventes et d'administration	i), ii)	2 671,1	(4,4)	2 666,7
Amortissement	iii), iv)	402,2	(3,0)	399,2
Frais financiers	iii)	287,3	35,3	322,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers		(46,1)	–	(46,1)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	v), vii)	50,3	(13,2)	37,1
Perte sur refinancement de dettes		12,3	–	12,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et participations ne donnant pas le contrôle		623,0	(14,7)	608,3
Impôts sur le bénéfice	ix)	156,4	(4,7)	151,7
		466,6	(10,0)	456,6
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	(236,5)	236,5	–
Bénéfice net		230,1 \$	226,5 \$	456,6 \$
Autres éléments du résultat global	i), ix), x)	23,7	(28,5)	(4,8)
Résultat global		253,8 \$	198,0 \$	451,8 \$
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires		230,1 \$	(4,8) \$	225,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		231,3	231,3
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires :				
De base		3,58 \$	(0,08) \$	3,50 \$
Dilué		3,52	(0,08)	3,44
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires		253,8 \$	(30,2) \$	223,6 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		228,2	228,2

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

b) État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, l'adoption des IFRS a entraîné une baisse de 35,3 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement et une baisse équivalente des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Ces ajustements sont liés aux intérêts auparavant capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels selon les PCGR du Canada (note 29 iii)).

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

c) Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Actif				
Actif à court terme	ix)	1 111,4 \$	(49,8) \$	1 061,6 \$
Actif à long terme				
Immobilisations	iii), iv)	2 498,6	(29,1)	2 469,5
Actifs incorporels	iii), vi)	1 052,7	(30,5)	1 022,2
Écart d'acquisition		3 506,1	–	3 506,1
Instruments financiers dérivés		49,0	–	49,0
Impôts différés	ix)	12,5	25,6	38,1
Autres éléments d'actif	i)	122,5	(28,8)	93,7
		7 241,4	(62,8)	7 178,6
Total de l'actif		8 352,8 \$	(112,6) \$	8 240,2 \$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme	ii), v)	1 113,6 \$	31,6 \$	1 145,2 \$
Passif à long terme				
Dette à long terme		3 811,9	–	3 811,9
Instruments financiers dérivés		422,4	–	422,4
Autres éléments de passif	i), ii)	131,8	86,5	218,3
Impôts différés	ix)	485,9	(101,3)	384,6
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 216,8	(1 216,8)	–
		6 068,8	(1 231,6)	4 837,2
Capitaux propres				
Capital-actions		346,6	–	346,6
Surplus d'apport	vii)	4,7	(2,7)	2,0
Bénéfices non répartis	i) à x)	830,1	(73,5)	756,6
Cumul des autres éléments du résultat global	viii)	(11,0)	1,0	(10,0)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		1 170,4	(75,2)	1 095,2
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		1 162,6	1 162,6
		1 170,4	1 087,4	2 257,8
Total du passif et des capitaux propres		8 352,8 \$	(112,6) \$	8 240,2 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

d) Bilan consolidé au 31 décembre 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Actif				
Actif à court terme	ix)	1 170,4 \$	(44,3) \$	1 126,1 \$
Actif à long terme				
Immobilisations	iii), iv)	2 843,7	(38,0)	2 805,7
Actifs incorporels	iii), vi)	1 088,5	(52,2)	1 036,3
Écart d'acquisition		3 508,2	(3,0)	3 505,2
Instruments financiers dérivés		28,7	–	28,7
Impôts différés	ix)	9,0	11,3	20,3
Autres éléments d'actif	i)	144,5	(50,7)	93,8
		7 622,6	(132,6)	7 490,0
Total de l'actif		8 793,0 \$	(176,9) \$	8 616,1 \$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme	ii), v)	1 158,2 \$	12,8 \$	1 171,0 \$
Passif à long terme				
Dette à long terme		3 587,3	–	3 587,3
Instruments financiers dérivés		479,9	–	479,9
Autres éléments de passif	i), ii)	143,0	131,0	274,0
Impôts différés	ix)	582,5	(130,3)	452,2
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 430,3	(1 430,3)	–
		6 223,0	(1 429,6)	4 793,4
Capitaux propres				
Capital-actions		346,6	–	346,6
Surplus d'apport	vii)	5,2	(4,3)	0,9
Bénéfices non répartis	i) à x)	1 047,3	(103,7)	943,6
Cumul des autres éléments du résultat global	i), viii), ix)	12,7	1,0	13,7
Avoir des actionnaires		1 411,8	(107,0)	1 304,8
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		1 346,9	1 346,9
		1 411,8	1 239,9	2 651,7
Total du passif et des capitaux propres		8 793,0 \$	(176,9) \$	8 616,1 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

e) Capitaux propres

	Explication	31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		1 411,8	\$	1 170,4	\$
Ajustements IFRS :					
Régimes à prestations définies	i)	(175,5)		(111,5)	
Rémunération à base d'actions	ii)	(21,2)		(24,4)	
Coûts d'emprunt	iii)	(98,3)		(65,5)	
Pertes de démarrage capitalisées	iv)	(9,1)		(9,6)	
Provisions	v)	(1,0)		(11,0)	
Actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée	vi)	15,5		15,5	
Impôts sur le bénéfice	ix)	99,0		77,1	
Autres		0,2		–	
		(190,4)		(129,4)	
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 430,3		1 216,8	
Capitaux propres selon les IFRS		2 651,7	\$	2 257,8	\$
Capitaux propres attribuables aux :					
Actionnaires		1 304,8	\$	1 095,2	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 346,9		1 162,6	

f) Résultat global

	Explication	31 décembre 2010	
Résultat global selon les PCGR du Canada		253,8	\$
Ajustements IFRS au bénéfice net :			
Coûts d'emprunt	iii)	(32,8)	
Provisions	v)	10,0	
Autres	i), ii), iv), ix)	12,8	
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	236,5	
		226,5	
Ajustements IFRS aux autres éléments du résultat global :			
Régimes à prestations définies	i)	(65,3)	
Impôts sur le bénéfice	ix)	17,2	
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	19,6	
		(28,5)	
Résultat global selon les IFRS		451,8	\$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

Les différences importantes entre les données préparées selon les PCGR du Canada et les données préparées selon les IFRS sont expliquées comme suit :

i) Régimes à prestations définies

Tel qu'indiqué à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs selon les PCGR du Canada qui existaient au 1^{er} janvier 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les IFRS, pour tous ses régimes à prestations définies.

Écarts actuariels

Selon les IFRS, la Société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010 comme une composante des autres éléments du résultat global sans transfert subséquent de ces écarts à l'état consolidé des résultats dans les périodes ultérieures. Par conséquent, les écarts actuariels ne sont pas amortis dans l'état des résultats, mais sont plutôt comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global à la fin de chaque période. Dans l'état consolidé des capitaux propres, le solde cumulatif des écarts actuariels est inscrit aux bénéfices non répartis. Selon les PCGR du Canada, l'excédent des écarts actuariels nets cumulatifs non constatés sur 10,0 % du plus élevé de l'obligation liée aux régimes à prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime, étaient amortis aux résultats sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

Coûts des prestations au titre des services passés

Selon les IFRS, les coûts des prestations au titre des services passés sont comptabilisés aux résultats sur une base linéaire sur la durée d'acquisition des droits. Selon les PCGR du Canada, les coûts des prestations au titre des services passés étaient amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement

Selon les IFRS, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies, dans certains cas, est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour tenir compte de l'obligation minimale de financement. Puisque la Société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'ajustement de l'obligation minimale de financement depuis le 1^{er} janvier 2010, sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Dans l'état consolidé des capitaux propres, les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des régimes à prestations définies et dans le passif lié à l'obligation minimale de financement sont inscrits aux bénéfices non répartis. Selon les PCGR du Canada, il y avait un concept similaire au plafonnement de l'actif, mais le calcul de la valeur recouvrable était différent et les changements dans la provision pour moins-value étaient comptabilisés dans l'état consolidé des résultats. De même, il n'y avait aucun concept de passif minimal de financement selon les PCGR du Canada.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

ii) Rémunération à base d'actions

Selon les IFRS, le passif lié aux attributions à base d'actions qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs doit être évalué à sa juste valeur et réévalué à sa juste valeur à la fin de chaque période. Selon les PCGR du Canada, le passif était évalué et réévalué à chaque date de fin de période à la valeur intrinsèque des attributions à base d'actions au lieu de leur juste valeur.

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution à base d'actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble. L'évaluation est déterminée en utilisant la durée de vie moyenne des attributions à base d'actions.

iii) Coûts d'emprunt

Tel que mentionné précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi d'adopter l'IAS 23 R prospectivement à partir du 1^{er} janvier 2010. Par conséquent, tous les frais d'intérêts capitalisés selon les PCGR du Canada pour des projets ayant débuté avant le 1^{er} janvier 2010 ont été reclassés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition et passés à la dépense en 2010 selon les IFRS.

iv) Pertes de démarrage capitalisées

Certains coûts ayant été capitalisés aux immobilisations selon les PCGR du Canada ne peuvent pas l'être selon les IFRS. Par conséquent, les pertes complémentaires enregistrées avant qu'une immobilisation construite à l'interne n'ait atteint le stade de quasi-achèvement ont été exclues de la valeur comptable nette de ses actifs et reclassées au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition, selon les IFRS.

v) Provisions

Les IFRS fournissent des directives spécifiques sur la comptabilisation de contrats déficitaires lorsque des coûts inévitables, y compris les pénalités pour l'annulation avant terme, sont probables pour satisfaire aux obligations contractuelles. Selon les PCGR du Canada, un passif au titre des dépenses engagées pour résilier un contrat avant terme est constaté lorsque l'entité résilie le contrat selon les modalités prévues ou lorsque l'entité cesse d'exercer le droit conféré par le contrat. Par conséquent, certaines provisions supplémentaires ont été constatées selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010. De même, les provisions doivent être présentées séparément au bilan selon les IFRS.

vi) Actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée

Selon les IFRS, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, tandis que selon les PCGR du Canada ils étaient amortis jusqu'au 1^{er} janvier 2002. Par conséquent, la Société a renversé, aux bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition, l'amortissement comptabilisé antérieurement sur ses licences de télédiffusion.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

vii) Transactions entre parties liées

Selon les IFRS, il n'existe aucune exigence particulière en matière de comptabilisation et d'évaluation pour les transactions entre parties liées. Par conséquent, la comptabilisation et l'évaluation des transactions entre parties liées doivent se conformer aux IFRS en vigueur qui s'appliquent à la transaction. Selon les PCGR du Canada, les transactions entre parties liées peuvent être comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés ou à la valeur d'échange en fonction de certains critères. Tel qu'indiqué précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010, y compris ceux entre les sociétés sous contrôle commun. De plus, les transferts d'actifs qui ont été comptabilisés à la valeur comptable selon les PCGR du Canada ont été retraités à la valeur d'échange tel que permis selon les IFRS.

viii) Gains ou pertes sur conversion des investissements dans des établissements étrangers

Tel que mentionné précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi d'éliminer les gains ou pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

ix) Impôts sur le bénéfice

Le mode de recouvrement prévu des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée aux fins du calcul des impôts différés est différent selon les IFRS et les PCGR du Canada. Cette différence a entraîné une réduction du passif d'impôts différés lié à ces actifs lors de la transition.

Les autres ajustements liés aux impôts sur le bénéfice représentent les incidences fiscales des autres ajustements IFRS.

En outre, même s'il est prévu qu'ils seront réalisés à court terme, les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme des éléments à long terme selon les IFRS.

x) Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentée comme une composante distincte des capitaux propres dans le bilan, tandis qu'elles sont présentées comme une composante distincte entre les passifs et les capitaux propres selon les PCGR du Canada. Dans les états des résultats et du résultat global selon les IFRS, le bénéfice net et le résultat global sont calculés avant les participations ne donnant pas le contrôle et sont ensuite attribués aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle étaient présentées comme une composante du bénéfice net et du résultat global.

30. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 25 janvier 2012, Quebecor Média a amendé ses facilités de crédit bancaire afin de proroger l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de janvier 2013 à janvier 2016, et d'ajouter une nouvelle facilité de crédit renouvelable « C » de 200,0 M\$, venant également à échéance en janvier 2016.

Le 3 février 2012, Corporation Sun Media a remboursé le solde de 37,6 M\$ de sa facilité de crédit à terme et a annulé ses facilités de crédit.

Le 24 février 2012, Groupe TVA a modifié ses facilités de crédit bancaire afin de proroger l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de décembre 2012 à février 2017.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

Le 29 février 2012, Vidéotron a annoncé le lancement d'une offre publique d'achat en espèces visant l'achat de la totalité des billets de premier rang en circulation à un taux de 6,825 % échéant le 15 janvier 2014. La contrepartie totale pour chaque tranche de montant en capital de 1 000,0 \$US de billets déposés et acceptés est de 1 001,25 \$US pour les billets déposés le 13 mars 2012 ou avant, ou de 1 000,0 \$US pour les billets déposés après cette date ou avant le 28 mars 2012, majorée des intérêts courus et impayés.

Le 29 février 2012, Vidéotron a émis un avis de remboursement par anticipation visant la totalité de ses billets de premier rang en circulation à un taux de 6,825 % échéant le 15 janvier 2014. Le prix de remboursement par anticipation s'élève à 100,0 % du montant en capital des billets remboursés, majoré des intérêts courus et impayés, et la date de remboursement sera le 30 mars 2012. L'achat sera effectué sur tous les billets qui n'auront pas été déposés et achetés aux termes de l'offre d'achat publique de Vidéotron annoncé le 29 février 2012.

Le 29 février 2012, Quebecor Média a annoncé le lancement d'une offre publique d'achat en espèces d'un montant en capital global maximal de 260,0 M\$US visant l'achat de ses billets de premier rang à un taux de 7,75 % échéant le 15 mars 2016. La contrepartie totale pour chaque tranche de montant en capital de 1 000,0 \$US de billets déposés et acceptés est de 1 028,33 \$US pour les billets déposés le 14 mars 2012 ou avant, ou de 1 025,83 \$US pour les billets déposés après cette date ou avant le 28 mars 2012, majorée des intérêts courus et impayés.

Le 14 mars 2012, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital de 800,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,0 %, pour un produit net d'environ 787,6 M\$, déduction faite des frais de financement de 11,9 M\$. Les billets de premier rang sont non garantis et comportent certaines restrictions pour Vidéotron, y compris des restrictions quant à sa capacité de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Ces billets sont garantis par des filiales spécifiques de Vidéotron et sont remboursables au gré de Vidéotron, en totalité ou en partie, avant leur échéance à un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date de maturité. Vidéotron a entièrement couvert le risque de change lié à ces nouveaux billets en recourant à des ententes de swaps sur devises.